



**Fédération de la Santé et de l'Action Sociale
(FSAS-CGTG)**

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre
0690.28.19.86
www.veyatifsascgtg.org



**C.G.O.S.H. de la Guadeloupe,
*Pourquoi la FSAS-CGTG quitte-t-elle le Conseil d'Administration ?***

Après plusieurs reports du Conseil d'Administration du C.G.O.S.H. de la Guadeloupe, enfin une séance a eu lieu ce vendredi 19 Novembre. C'était l'occasion, pour la composante FSAS-CGTG, de rappeler ses nombreuses alertes et propositions depuis 2016.

Il s'agissait de prendre acte du dernier rapport de la chambre régionale des comptes et, en conséquence de quoi, de se positionner sur la proposition de convention tripartite (Ministère de la Santé - A.R.S. - C.G.O.S.H.) à seule fin de recadrer les dérives soulignées par la C.R.C. (Pas moins de 12 recommandations).

La FSAS-CGTG n'est pas, d'habitude, prompt à accepter ce genre de solution d'autant que sa base hospitalière estime qu'il faille cesser cette association pour en construire une autre sur des bases nouvelles et plus encadrées. **Mais, ce jour et à ce Conseil d'Administration, la seule option de sortie de crise était cette convention.**

La composante F.H.G. (Fédération Hospitalière de Guadeloupe, regroupant la composante des Directeurs d'Hôpitaux) était très timide de par sa présence, ce qui laisserait à penser qu'il y a une fissure entre eux, au regard du constat implacable de la gestion calamiteuse. Le peu de représentants de la F.H.G. présents ont fait le choix de refuser cette convention. Il en est de même pour la composante U.T.S.

La composante FSAS-CGTG, forte de ses positionnements antérieurs, a voté pour cette convention estimant qu'il fallait tenter de sauver la structure, dans la ligne des préconisations qu'elles avait déjà développé. Nous rappelons que si la FSAS-CGTG avait été écoutée, nous ne serions pas dans cette situation catastrophique.

Il vas s'en dire que ce refus, voté par une majorité d'administrateurs présents, **nous conduit droit vers la liquidation du C.G.O.S.H.**, donnant lieu à plusieurs issues possibles pour les établissements qui décideront de leurs nouvelles modalités de gestion des œuvres sociales de leurs agents hospitaliers. La plus probable étant l'affiliation directe au national.

A trop vouloir se cacher derrière le "**biten an nou**", ceux qui ont fait le choix de refuser la convention nous conduisent certainement dans les bras d'un organisme national... **La bêtise a désormais un visage !**

Il reste, aussi, l'option de la création d'une nouvelle association, tel que nos sections FSAS-CGTG le souhaitent, mais quid de la volonté des différentes Directions hospitalières ? C'est une bataille qu'il va nous falloir mener contre le dépit des "chats échaudés", sachant que cette solution n'est pas à court terme mais, au mieux, à moyen terme.

Le C.G.O.S.H. a trop longtemps été un piédestal, politique et syndical, pour certains qui n'ont pas compris le sens de l'expression "intérêt général". Il a trop longtemps servi de tremplin politique pour certains et d'objet de servitude syndicale pour d'autres. Les agitations et autres simulacres de défense d'un bien commun ne gommeront pas les faits.

Pendant ce temps, 6000 agents et plus de 5000 autres ayant-droits (familles d'agents, retraités) - à minima - sont en souffrance et ne bénéficient pas de leurs droits. Sans oublier une vingtaine de salariés ne savent pas de quoi sera l'avenir...

La théorie qui consiste à faire croire que le Ministère public n'as pas à s'ingérer dans les affaires d'une association de droit privée est une escroquerie. Nous rappelons que cette association est financée par de l'argent public et que l'actualité grouille de cas similaires qui ont mal fini.

Le vrai combat aurait dû être mené dès les premières alertes du commissaire aux comptes, et la FSAS-CGTG n'a eu de cesse de tirer la sonnette depuis. Nous sommes arrivés au point de non-retour : **Pas de convention - Pas d'agrément - Pas de moyens pour fonctionner.**

La FSAS-CGTG est une organisation syndicale responsable qui ne se cache pas derrière son petit doigt "Guadeloupéen" mais agit pour le retour du Droit des agents hospitaliers aux œuvres sociales.

Les circonstances étant ce qu'elles sont, aujourd'hui, et après d'âpres combats pour tenter de sauver le C.G.O.S.H., nous estimons n'avoir plus notre place au Conseil d'Administration d'une structure qui est vouée à mourir par la grâce d'un extrémisme irresponsable.

Nous, administrateurs FSAS-CGTG du C.G.O.S.H. avons pris la ferme décision de démissionner en bloc de ce Conseil d'Administration. Nous demandons, par ailleurs, la poursuite des investigations de la Chambre Régionale des Comptes.

Nous continuerons notre combat auprès des Directions des Etablissements, dans un premier temps, gérer l'urgence afin que les agents recouvrent leurs Droits au plus vite et, dans un deuxième temps, préparer l'avenir.

Il appartient, désormais, à l'ensemble des agents hospitaliers de se mobiliser autour des sections syndicales de la FSAS-CGTG pour exiger des Directions, la mise en place - à moyen terme - d'une nouvelle structure.

Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

